



Vous habitez une résidence, vous vivez en maison de retraite, vous allez à l'école... Peut-être pouvez-vous proposer au responsable de votre structure de participer à une expérience originale ? La Camy est à la recherche de 10 sites pilotes dans l'agglomération pour promouvoir le compostage collectif.

Il s'agit de ne plus jeter les déchets fermentescibles (restes de repas, épluchures, marc de café...), de les stocker dans un bac extérieur jusqu'à leur transformation en compost. Cette opération, simple et ludique, permet de réduire significativement le volume des ordures ménagères et de produire un fertilisant naturel directement utilisable sur le site. Le compostage collectif nécessite la mobilisation des habitants ou membres de l'établissement : c'est un projet durable et motivant pour créer du lien !

Afin d'encourager ce type de projet, la Camy accompagne les structures volontaires dans l'implantation de leur aire de compostage jusqu'à autonomie. Elle met à disposition le matériel nécessaire. Différents sites peuvent postuler : les établissements scolaires dotés d'une restauration générant des déchets alimentaires, les habitats collectifs ou résidences, les associations, les maisons de retraite, les mairies.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du Programme local de prévention des déchets (Plpd) mis en œuvre par la Camy depuis 5 ans. Grâce à ce dispositif aux actions variées, l'ambition est de réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7% par habitant à l'horizon 2016.

Contact : Alexandra Khamsopha, chargée de la prévention des déchets au 01 30 98 33 67 ou alexandra.khamsopha@camy-info.fr

CONDITIONS ET BÉNÉFICES

Pour postuler, les établissements doivent être dotés :

- d'un espace extérieur clôturé d'une surface de 10 m² minimum afin d'implanter le matériel nécessaire (composteurs, signalétique)
- de 2 volontaires sur le site pour s'occuper de l'aire de compostage
- d'un minimum de 20% de taux de participation au sein de la structure collective.

Les avantages sont multiples :

- la formation et la sensibilisation des participants à la prévention et à la réduction des

déchets

- une mise à disposition de matériel et un accompagnement à la valorisation des déchets
- une réduction conséquente des déchets fermentescibles
- une réduction des coûts de gestion des déchets.

ÉQUIPEZ VOTRE JARDIN

Avez-vous un composteur au jardin ? Pour fêter la Semaine européenne de réduction des déchets qui se tient du 21 au 29 novembre, la Camy organise une journée promotionnelle sur le site de la Sotrema, à Rosny-sur-Seine. Samedi 21 novembre, des composteurs seront mis en vente au prix de 10 € (au lieu de 20 €) pour les habitants de la communauté d'agglomération.